



## Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### Séance du vendredi 25 juin 2021

**Délibération N° CS\_2021\_06\_3**

Objet : **RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE MAINTENANCE DU SYSTÈME DE GESTION DE CONTENU (CMS) ET OUTILS DE GESTION DES SITES INTERNET**

Date de convocation : **vendredi 18 juin 2021**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **vendredi 02 juillet 2021**

**Président de séance** : Monsieur MILLET Pierre-Alain

**Étaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :**

Monsieur MILLET Pierre-Alain, Monsieur RIAS Bernard, Monsieur VIOLLET Alain , Monsieur ARIAGNO Jeff, Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc, Monsieur BONY Vincent, Monsieur LEFORT Damien, Monsieur MERMOURI Azdine, Madame MICHAUD Maryse, Monsieur MBOUNI Levana , Monsieur SOW Abdoulaye

**Étaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :**

Monsieur MAILLET Eric (donnant pouvoir à Monsieur VIOLLET Alain ), Madame VILLEDIEU Florence (donnant pouvoir à Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc)

**Étaient absents ou excusés :**

Monsieur ODO Xavier, Monsieur RAPP Florent, Monsieur VITORIO Alipio

Depuis 2009, le S.I.T.I.V. propose aux Villes membres des solutions pour la création, le développement, la refonte de leurs sites Web.

A ce titre, le S.I.T.I.V. met en œuvre et héberge les sites Web des villes qui en font la demande, et assure la maintenance de ces dits sites d'un point de vue fonctionnel et technique.

Le S.I.T.I.V. exploite notamment deux solutions libres de gestion de contenus :

- DRUPAL pour des sites de type portail proposant :
  - une expérience utilisateur axée « services » ;
  - de nombreuses fonctionnalités : richesse de la structure des contenus, intégration aux systèmes d'information métiers et services clés en main (web services, formulaires) ;
  - un back office adapté à une organisation grande ville (gestion des comptes,...).
- WORDPRESS pour les sites institutionnels informationnels proposant :
  - une expérience utilisateur axée sur la communication et offrant des contenus éditoriaux homogènes ;
  - des fonctionnalités standard ;
  - un back office facile à prendre en main.

Chacune de ces deux solutions libres offrent l'accès à un catalogue étendu de fonctionnalités.

Le marché actuel a été notifié le 23 avril 2018 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Afin d'assurer la continuité de la prestation, il est nécessaire de relancer la procédure dès à présent. Ce marché est prévu pour 1 an reconductible trois fois par voie tacite, pour un budget maximal estimé à 100 000 euros HT, soit 120 000 euros TTC.

Le Comité Syndical décide

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 13 voix pour

- d'approuver le marché adapté, pour un montant maximum de 120 000 € TTC sur 1 an renouvelable 3 fois par voie tacite ;
- d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

**Pour expédition certifiée conforme,  
Le Président, Pierre-Alain MILLET**